

Samedi 19 octobre 2013

Séance Plénière

8h30 Inscription et retrait des badges

9h00 Accueil

9h15 Ouverture du congrès
par Mme le Docteur Myriam Bourron - Madignier

– Syndromes congénitaux de dysinnervation des nerfs crâniens

Dr. Charles Habault, Lyon

– Troubles oculomoteurs dans les syndromes dysthyroïdiens

Emily Toesca, Marseille

– Conséquences sensorielles de la torsion

Serge Vettard, Lyon

Pause et visite des stands

– Paralysies ou troubles oculomoteurs supranucléaires

Dr. Catherine Vignal-Clermont, Paris

– Syndromes alphabétiques

Aline Kostas, Paris

12h00 Déjeuner et visite des stands

14h00 Reprise de la séance

– Examen clinique de l'oculomotricité

Françoise Dorey, Strasbourg

– Oculomotricité et dys : que nous révèlent les enregistrements ?

Valérie Ducret, Toulouse

– La disparité de fixation

Benoit Rousseau, Paris

Pause et visite des stands

– Le biprisme en outil de dépistage

Magali Negler-D'All Angelo, Lieusaint

Clotilde Sevestre, Balaruc les Bains

Samantha Picq, Castries

– La prise en charge de l'amblyopie bilatérale
dans les fortes anisométries normo-sensorielles

Christelle Gorgé, Brest

Discussion, Table Ronde

17h45 Prix A.F.O. / LISSAC

Présentation du mémoire sélectionné par l'A.F.O.

Remise du prix A.F.O. / LISSAC

par Alain Gomez, Directeur des Relations Médicales LISSAC l'Opticien

18h30 Cocktail-apéritif dans les salons de l'Hôtel SOFITEL

Dimanche 20 octobre 2013

Ateliers

9h00 – 10h15 Session 1

10h15 Pause et visite des stands

10h45 – 12h00 Session 2

Atelier A Strabismes divergents

Atelier B Cas cliniques

Atelier C Troubles des apprentissages et orthoptie

Atelier D Amblyopie fonctionnelle

Frais de participation

(bulletin d'inscription à l'intérieur du programme)

Orthoptistes inscrits à l'A.F.O.	90 €
Orthoptistes non inscrits à l'A.F.O.	150 €
Orthoptistes bénéficiant d'une Convention de formation	150 €
Etudiants orthoptistes inscrits à l'A.F.O.	entrée libre *
Etudiants orthoptistes non inscrits à l'A.F.O.	60 €
Ophtalmologistes	150 €
Internes (sur présentation d'un justificatif)	90 €

* sur présentation de la carte de membre 2013

Si vous désirez l'établissement d'une Convention de Formation entre votre employeur et l'Association Française d'Orthoptique, veuillez en faire la demande à :
Emmanuel LECANNELIE, 20/22 rue Edith Cavell - 71200 Le Creusot
emmanuel.lecannelie@wanadoo.fr

Lieu du congrès

(plan d'accès et liste des hôtels proches sur le site A.F.O. ou sur demande par fax : 03 88 23 83 91)

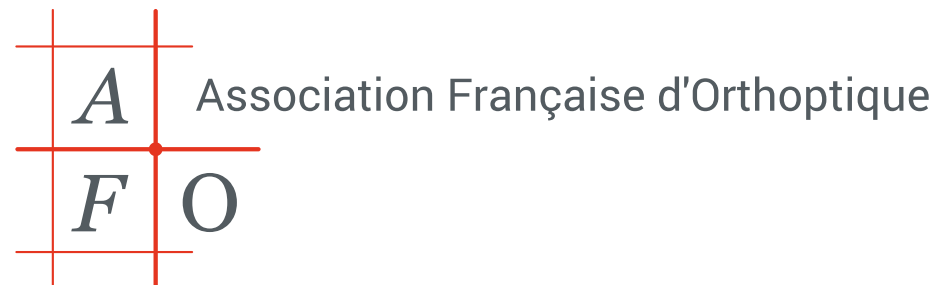
Hôtel Mercure Toulouse Compans Caffarelli

boulevard Lescrosses , 8 esplanade Compans Caffarelli 31000 Toulouse
tel : 05 61 11 00 09

Renseignements

Pour toute autre information ou renseignement :
emmanuel.lecannelie@wanadoo.fr
site : www.association-orthoptique.fr (page congrès)
fax : 03 88 23 83 91

Programme réalisé avec la participation de



Congrès National

Prise en charge globale
des troubles visuels et fonctionnels de l'enfant
— Le rôle de l'orthoptiste —



A.F.O. 20 / 22 rue Edith Cavell – 71200 Le Creusot
www.association-orthoptique.fr